CONDITIONS DE L'ABEILLE.

LA FEUILLE … —DIX PIASTRES payable six mois d'avance. On ne s'abonne … moins d'un an.

… un abonnement pour la campagne ne sera … moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-[Orléans] chargé de payer régulièrement. L'abonnement … l'année d'avance.

… un abonnement pour la campagne ne sera … moins que les arrérages ne soient payés, et à … aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement … fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur … seulement, huit jours avant l'expiration de … nt courant.

… Avis se publient en ANGLAIS ou en FRANÇAIS … imet pas dans une seule langue. Le prix est … PIASTRE pour dix lignes ou moins, pour la première … de chaque langue, et cinquante cents pour … subséquentes.

… Avis qui seront publiés par intervalle seront … mêmes prix que la première insertion, c'est … piastre par chaque langue et par chaque pu[blication].

… avis dont le nombre d'insertions ne sera pas li[mité] … publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux … qui les auront envoyés.

… prend des abonnements à l'année pour la … des avis commerciaux, à des prix raisonna[bles].

… lettres adressées à l'éditeur doivent être … dans le cas contraire, elles resteront à la …

… abonnés qui ne recevront pas régulièrement … sont priés d'en informer l'éditeur.

Les porteurs de l'*Abeille* n'ont le droit ni de … un abonné, ni celui de suspendre un abonne[ment].

Pour le nord et les côtes.

… des Malles Journalières des E. Unis, de la Mobile à la Nelle.-Orléans.

… vapeur SOUTH ALABAMA, capitaine … LARKS.
… à vapeur ALBERT, capit. Chs WALKER.
… à vapeur LEONIDAS, capitaine HUTTON.
… vapeur MAZEPPA, capt. JOSEPH CURRAN.

… bateaux à vapeur sont de première classe … commandés par des hommes experts et … la plus grande ponctualité sera observée pour … de départ. Les passagers seront traités … les égards possibles. Ces bateaux partiront … Nouvelle-Orléans à 9½ heures du matin et … Mobile à 9 heures et demie du matin. Pour fret … passage, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH, Agents.
28 et 29, Nouvelle Levée.

POUR LE BAYOU SARA, passage seulement.—Le bateau à vapeur CHAMPION, fin marcheur et … pression, capitaine Mix, partira du bout de la … Canal, pour le lieu susdit et les ports intermédiaires … lundi 21 du courant, à 6 heures et demie du … Le trajet sera fait dans la journée. Les jours [de dé]part sont comme suit:

De la Nlle. Orléans,	Du Bayou Sara.
Les Mardis.	Les Lundis,
Jeudis.	Mercredis,
Samedis.	Vendredis,

… bateau est parfaitement distribué pour la commodité des passagers, et rien ne sera épargné par les … et le capitaine pour rendre le passage … Pour passage seulement, s'adresser à
JOHN DOUGLASS.

Pour Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemine et les ports intermédiaires—Le … à vapeur, bon marcheur, … capitaine Chs. De Blanc, ayant de superbes … mens pour les passagers, fera ses trajets entre … ville et les ports ci-dessus comme par … culier, partant de la Nouvelle-Orléans tous … à 9 heures précis … et de Ba… tous les mercredis à la même heure.
… fret ou passage s'adresser à bord ou à
GRAY, DURRIVE & Co. ou
L. LASTRAPES & DESMARE.
Le fret qui doit être débarqué entre la Nlle. … et Plaquemine ne sera point reçu, à moins … payé par les chargeurs, et le fret qui sera … la nuit sur la côte sera au risque … 17 août

AVIS.
LE paquebot du lac Alert, capitaine Chl. Walker, partira du Rail Road, tous les Mercredi et Samedi immédiatement après l'arrivée des chars de six heures de l'après midi, … Baie St Louis, … Biloxi, Est et Pascagoula. TOURNE & BECKWITH, Agents.

Le bateau à vapeur Columbia, capitaine Thos. Clark, fera ses trajets régulièrement au Bayou Sara, les mercredis, commençant mercredi prochain le 10 du courant. … ou passage s'adresser à bord vis à vis la … Canal. 19 août—2s

Paquebot de St. Martinsville … et Plaquemines—… à vapeur VETERAN … Assaye, fera ses trajets … entre St. Martin … et Plaquemines … durant … basses). Il partira de St. Martinsville pour … tous les dimanches à 7 heures du matin … et il quittera Plaquemines pour St. Martin … Iberie et Franklin tous les jeudis à dix … matin. Pour fret ou passage s'adresser à
GRAY, DURRIVE & Co.
42 & 43, Nlle Levée.

Voyage de P… le Dimanche.
Le beau bateau à vapeur neuf Mobile, … voyage … dimanches à … Madisonville … Mandeville … railroad après l'arrivée des chars … Madisonville à 4 heures de l'après midi. … fret ou passage, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
28 & 29 Nlle. Levée.

POUR … Mark, … à vapeur … partira pour … tous les … mardis après l'arrivée du char … et demi, quittant la Mobile tous les vendredis … heure du matin. Il arrêtera en allant et revenant à la Baie St Louis, Passe Christiane, Est et … Pascagoula. Pour fret ou passage, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH
5 août Nlle. Levée, 28 et 29.

POUR MOBILE.—Le … bateau à vapeur … MERCHANT, … partira désormais régulièrement pour Mobile, les Dimanche et Jeudi de chaque … après l'arrivée des chars partis à 11 heures … fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine, … JOHN KILSHAW JR.
[31juin]

POUR LES BAIES St-LOUIS BILOXI, … et OUEST PASCAGOULA, et tous les ports intermédiaires—Le bâteau à vapeur JA… MONROE, capitaine Dunlevie, partira du lac … jeudis et vendredis pendant l'été à 5 heures de … midi. A son retour il partira de Pascagoula le … lundis et samedis, afin que les passagers débarquent le … midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
MAUNSEL WHITE & Co rue Gravier.

POUR BOSTON—Le bon brick HARRIET, du port de 250 tonneaux, ayant deux … tiers de son chargement engagé, partira … Pour balance de frêt, s'adresser à bord vis-a-vis … Julie, faubourg St Marie, ou à
HARROD & QUARLES,
12 août rue de la Douane no 24.

POUR MOBILE—La jolie goëlette COMARA, doublée et chevillée en cuivre, ayant … partie de son chargement engagée, partira … sament. Pour frêt ou passage, s'adresser à … capt, Rouch, en face la rue St. Louis, ou à
JOHN CROSBY,
15 août No 38 rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—Pour remplacer le Chester, le paquebot régulier A 1 barque HERCULES, ayant partie de son … engagé partira incessamment. Pour frêt … s'adresser à bord en face de l'hôtel de … ou à JAMES REED & Co.
17 août no 25 rue Royale

POUR NEW YORK—Le brick CAMILLA, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
R. GRONING & Co.

POUR BOSTON—Le brick Frances Ellen, capt. Sutton, du port d'environ 2,200 barils, sera prêt à recevoir du frêt dans deux ou … S'adresser à bord, un peu au dessus du … à la viande, ou à
HARROD & QUARLES,
27 juil no. 21 rue Douane.

Pour les Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL.
La barque fine voilière A. I., doublée et chevillée en cuivre FERGUS, capitaine J. Com…, ayant les trois quarts de son chargement engagé … partira sans délai. Pour frêt d'environ 500 balles coton, s'adresser à
WILLIAM VANCE.
10 août rue de la Douane No. 18

Pour les ports du Mexique.

POUR MATAMORAS.—La belle goëlette HALCYON, capitaine Dickerson, ayant la plus grande partie de son chargement … partira sans délai. Pour frêt de 200 barils ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Louis ou à
M S CUCULLU, LAPEYRE & Co.
13 août

Pour la Baie de Matagorda,—paquebot régulier—La goëlette fine voilière doublée et chevillée en cuivre Wm. Frances, capitaine Watts, partira sous peu. Pour fret ou passage … de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
W. BRYAN, 36, Vieille Levée.
11 août

Pour la Vera Cruz—La belle goëlette … doublée en cuivre, WATER-WITCH, … son chargement, pour le port ci-dessus, dans 10 ou 12 jours de cette … Pour fret ou passage, s'adresser à
JOHN A. MERLE & Co.

… 200 barillets graisse, à vendre par G. DORSEY, no 44 Nlle Levée.
2 août

INFIRMERIE FRANKLIN.
… maison de Santé dans le faubourg Franklin, … près le chemin à coulisses de Pontchartrain … recevra des malades … les soins possibles. … peuvent occuper des appartements … l'entresol, avec gardemalades, au … D'autres personnes peuvent être … [illegible]

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE—Le beau brick paquebot Thomas Gener, Capt. Watson, partira pour le port ci-dessus sous peu. Pour fret de 300 barriques ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capt à bord ou à
5 aout R GRONING & co

POUR LA HAVANE—Le beau brick paquebot SARAH, partira incessamment.—Pour fret ou passage, s'adresser au capt. Farwell, à bord ou à
30 juil R GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le brick CAROLINE, capt. Dumas, ayant la moitié de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant des beaux emménagements pour les passagers. S'adresser à bord ou à
27 juil J FRATS & fils.

A FRETER—Un navire tout neuf, du port de 1100 balles, maintenant de l'autre bord du fleuve; il est en état complet pour faire un voyage et il prendra son fret à aucune place de la Levée que l'on désirera. S'adresser à
23 juil HARROD & QUARLES.

A Fréter ou à Louer—Le navire doublé et chevillé en cuivre ELEANOR, capitaine J Dorry, du port de 300 tonneaux. S'adresser à bord ou au no. 84, rue du Canal. 6 août—3

VINS—200 paniers champagne; 100 caisses chamberlin; 50 do romanée; 50 do de bourgogne 150 do marguerite, vieux sherry en quarts et en demi pipes, à vendre par
JULES L… LANC & CO.
27 juil … Royale

A … jusqu'… Une … commode … ayant quatre … premier étage et trois chambres … cuisines, chambres de domestiques, … une grande cour … possession le 1er. juin prochain. S'adresser au Numero 25, rue des Maga[sins] 25 …

A LOUER—La maison et le terrain si[tués] à l'encoignure des rues … Levée … prendre possession immédiate…
16 mai ANDREWS & BROTHERS. 19 Chartres.

A LOUER—Une maison entièrement … construite de manière … très nombreuse famille, ou par … séparées, avec des dépendances, cuisines, … rue Bagatelle—S'adresser à
19 mars A. R… Chartres

A LOUER—La … très agréable maison située … rue … près de la rue Royale, … chambres, dont une très vaste, cour, citerne, cuisine, écurie et dépendances pour les domestiques. Cet appartement conviendrait parfaitement à un médecin. S'adresser à EDWARD GOTTSCHALK,
26 … 106 rue de Chartres

A LOUER—Une charmante résidence … sur le railroad Carrollton, encoignure … des rues Nayades et Erato, en face le jardin … M. H… Il y a une … qui contient quatre appartements … dépendances consistent en une cuisine … domestiques, remise, écurie et une basse-cour. On peut en prendre possession immédiatement. S'adresser au no 13, rue de la Douane 13 juin

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION de Théard.—COUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testaments.—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du … 1836, j'exposerai en vente publique à l'encan, … le vingt-deuxième jour d'Août 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feu René Nicolas Théard, la propriété ci-après décrite, savoir:
UN LOT DE TERRE … faubourg Marigny, étant une partie du lot No. 30 … No. 32 et ayant (mesure française) trente … face à la rue Bagatelle, entre les rues Moreau … Urquhart, sur cent-vingt pieds de profondeur; ensemble les bâtisses qui sont dessus.
Conditions de la vente.—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les dits billets devant porter intérêt au taux de dix pour cent, s'ils n'étaient pas payés à leur échéance, sans pour cela donner à l'acquéreur ou aux acquéreurs le droit de retarder le paiement. W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Octave de Armas, … aux frais de l'acquéreur.
23 juil

…cession de … COUR DES PREUVES—Vente par le Register des Testaments.—Mardi le vingt-troisième … d'Août 1836, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 14 Juillet 1836, j'exposerai en vente publique à l'encan, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feu Hugh McGee, et aussi pour compte de John Ames, qui est co-propriétaire pour une moitié indivise, la propriété ci-après décrite, savoir:
UN LOT DE TERRE, … au faubourg Ste. Marie de cette ville, désigné sous le No. 190 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, et annexé à la page 316 du Registre No. 2 de l'année 1829 de G. R. Stringer, ci-devant notaire public; le dit lot mesure quarante pieds de face à la rue Julie, sur cent … vingt pieds de profondeur, et situé entre les rues Baronne et Carondelet: ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions de la vente.—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de six et douze mois, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque spéciale.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments

Succession de Mitchell— … Mardi le vi… heures du matin, en vertu … Cour des preuves … Orléans, … Mitchell, au faubourg Ste. Marie, encoignure des rues du Prieur et Perdido, … effets … Conditions …
8 août W. F. C. DUPLESSIS, reg. des tests.

SUCCESSION de Warburg—… [illegible]
10 aout … DUPLESSIS, rég. des test.

SUCCESSION … Register des testaments— … 1836, en vertu d'un ordre de … Cour des Preuves dans et pour la paroisse … Orléans, à 4 heures de l'après … rière le bureau du register des testaments, encoignure des rues Ste-Anne et Condé, le mobilier appartenant à la succession de feu M. M. Backus, consistant des hardes, d'une montre, d'une valise, &c.
Conditions, comptant.
W F C DUPLESSIS,
17 aout reg. des test.

AVIS—Monsieur L. H. Newton acquéreur de l'esclave Henriette appartenant à la succession de M Bosque, et vendue par M. Burnett, Sr. le 6 avril dernier est prié de passer au bureau de Carlisle Pollock, notaire public, à dater de dix jours … pour remplir les conditions de la vente, autrement la dite esclave sera vendue de nouveau à sa folle enchère.
13 août

5 BALLES mousseline unie et brodée pour meubles, magnifiques piqués. Percales, Jaconnas et 18 douzaines paires de bas, le tout de fabrique anglaise, ayant droit au drawback, en débarquement du navire Critérion, venu du Hâvre, et à vendre par
12 août—6 J. VATINEL,
rue du Camp no 36, maison Cazenu & Bijotat.

$200 DE RECOMPENSE—Le magasin des soussignés ayant été enfoncé la nuit dernière, des pièces de toile, de l'argent ainsi que d'autres objets leur ayant été volés, la récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation des voleurs et le recouvrement des marchandises.
10 août-6 ALLAIN & DUPLESSIS, 17. rue Royale.

RECU par les derniers arrivages, et à vendre par le soussigné.
200 caisses eau de fleur d'orange grand modèle
200 do vin vieux de Tarel,
100 do Champagne 1ère qualité,
100 do liqueurs superfines assorties,
50 do extrait d'absynthe,
Et un grand assortiment de vin en bariques et en caisses.
Plus ayant droit au drawback: draps de Saxe, indiennes françaises et suisses, chamberguillas, mantilles, alepines, bretelles en gomme élastique et couvertures à nègres.
12 août OSMIN BIGOURDAN.

LE soussigné offre à vendre, en débarquement du navire William Tell, de Bordeaux.
662 caisses vin St. Estephe,
800 do do St. Julien,
482 do do Margaux,
258 do do Lafitte,
400 do do Chateau Margaux,
29 do do Haut Sauterne,
40 barriques vin Montferrand,
20 do do vieux Médoc
30 demi barriques vin blanc Haut Barsac,
25 do do do Sauterne
25 do do do Graves,
10 tierçons eau de vie cognac, 4e. preuve, marque A. Dussaut, jr.
5 demi-pipes eau de vie cognac fine champagne
5 quart de pipes eau de vie do do
12 demi-pipes eau de vie cognac fine champagne, marque Bagtery,
500 paniers anisette surfine,
10 caisses extrait d'absynthe,
10 do crême de noyau,
20 caisses eau de vie de Dantzick
50 do liqueurs superfines
6 caisses marasquin
… caisses bouteilles blanches.
… caisses modes de Paris et élégants chapeaux … dames, DUSSAUT, fils aîné … Toulouse, no 8.

75 BARRIQUES … 1ère. preuve, … 10 do … raffinée, 10 caisses blanc de baleine, … à vendre par VILLATTE & TOLEDANO, … Vieille Levée 56

AVIS—Le bateau à vapeur Merchant, capitaine Baker, sera détenu pour réparation, jusqu'à samedi prochain 6 courant, et il partira … pour la Mobile, Pensacola et les autres ports intermédiaires, après l'arrivée des chars de 7 heures du matin. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à
5 aout JOHN KILSHAW Jnr.

CHANDELLES DE SUIF—50 boîtes à vendre …

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de Desouge.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de feu Jean Baptiste Desouge ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et ledit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la Cour.
17 août W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des tests.

COUR DES PREUVES—Attendu que Henry Grandmont a présenté une pétition à la cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Walsh, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.
17 août W F C DUPLESSIS, rég. des test.

MAIRIE DE LA N. ORLEANS.
Conseil de la 3me. Municipalité.
SEANCE du 13 juillet 1836.
Résolu que le collecteur du quayage fera le recouvrement desdits droits immédiatement après l'arrivée et le mouillage des navires dans le port de cette municipalité, et qu'une copie officielle de la dernière ordonnance établissant lesdits droits lui sera remise afin de lui servir de règle de conduite.
Résolu qu'il sera du devoir, tant du collecteur du … que des collecteurs de toutes autres branches des revenus de cette municipalité, de faire, le … de chaque semaine, entre dix heures du matin … deux heures après midi, au bureau du trésorier d'icelle, le rapport détaillé et le dépôt de toutes sommes que chacun d'eux aura reçues dans sa partie respective, pendant la semaine. Et dans le cas où quelqu'un desdits collecteurs n'aurait rien perçu pendant ladite semaine, il n'en devra pas moins se présenter au trésorier et lui faire son rapport au jour et entre les heures sus-mentionnées.
Et il est de plus résolu que le trésorier fera immédiatement connaître au Maire et au Recorder, toute infraction à ladite ordonnance et le nom de l'infracteur, afin qu'il soit pris telle mesure que la circonstance requerra.
(Signé) L. U. GAIENNIE—Recorder
Approuvé le 18 juillet 1836
(Signé) D. PRIEUR—Maire.
Pour copie conforme,
THEARD Jnr.—Secrétaire.

Séance du 23 juillet 1836.
Résolu que, sous aucune considération quelconque, il ne sera permis aux radeaux de pièces de bois, chalands, keelbosts, barges vides, bateaux à vapeur abandonnés ou condamnés, de s'amarrer ou d'être amarrés dans aucune partie du port, à partir depuis l'espace compris entre la rue de l'Esplanade jusqu'à la limite inférieure de M. L. B. Macarty; et si, à l'avenir, aucun des dits objets ci-dessus désignés venait, dans l'espace ci-dessus désigné, à s'amarrer ou à être amarrés, après un délai de quarante-huit heures le propriétaire desdits objets paiera et versera au trésor de cette municipalité une amende de cinquante piastres pour chaque contravention à ladite ordonnance.
Résolu qu'il sera du devoir du wharfinger, et que tout citoyen aura le droit, après le délai de quarante-huit heures, de mettre en dérive tout ou partie des objets ci-dessus désignés, qui seront amarrés dans les limites ci-dessus précitées; et pour mieux le faciliter à exécuter la présente ordonnance, il lui est permis d'appeler à son secours, s'il le juge nécessaire, la garde ou d'autres personnes résidant dans cette municipalité; et s'il néglige ou refuse de remplir les devoirs qui lui sont imposés, il sera, sur conviction, … sur le témoignage de deux ou plusieurs témoins, renvoyé de son emploi.
(Signé) L. U. GAIENNIE, Recorder
Séance du 3 août 1836
Nonobstant le veto du maire, sur la résolution … les chalands et bateaux à vapeur atterris au … l'Esplanade et la limite intérieure de la propriété … Macarty le Conseil a persisté.
(Signé) L U GAIENNIE, Recorder
Pour copie conforme,
THEARD Jnr. Secrétaire.

Séance du 23 juillet 1836.
Résolu qu'il sera du devoir du voyer, dans le plus bref délai, de faire paver les rues Marigny et d'Enghien depuis le chemin public jusqu'à la rue Moreau, la rue d'Espagne depuis la rue Victoire jusqu'à la rue Moreau, et le chemin public depuis la rue Piété jusqu'à la rue du Congrès.
Résolu qu'il sera aussi du devoir du voyer de faire carreler en briques du lac les trottoirs qui bordent les rues mentionnées plus haut, et à cet effet il est autorisé à acheter les matériaux nécessaires et à employer … ouvriers convenable.
Résolu … [illegible] … proportion que chaque propriétaire … rembourser, et de le remettre au trésorier … la municipalité, qui en poursuivra le recouvrement.
(Signé) L. U. GAIENNIE, Recorder.
Approuvé le 28 juillet 1836.
Signé, D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme,
THEARD Jr., Secret.

Séance du 27 juillet 1836.
Résolu que lorsqu'un protêt sera présenté à ce Conseil, contestant l'élection d'un de ses membres, il faudra que ledit protêt pour être admissible soit signé au moins de huit habitans propriétaires bien famés du district où ladite élection aura eu lieu, et que les faits sur lesquels ladite élection est contestée soient relatés dans ledit protêt; à défaut de quoi il sera considéré comme non avenu et de nulle valeur.
Résolu que les personnes contestant une élection seront tenues de déclarer qu'au mieux de leur connaissance les faits qu'elles allèguent sont vrais, et qu'elles n'entrent ce protêt ni par haine … vengeance contre l'élu, mais dans l'intérêt de la …
Résolu que les personnes contestant une élection devront, dans les quinze jours qui suivront le jour de la nomination d'un alderman dont l'élection a été contestée, lui en donner avis, en motivant les raisons pour lesquelles elles contestent ladite élection.
Résolu qu'il sera du devoir des personnes contestant une élection, de fournir leurs preuves au comité auquel la signification de cette élection sera référée, dans les quinze jours qui suivront le jour où ledit protêt sera présenté au Conseil; et si l'on ne remplit pleinement la disposition de cette ordonnance, il sera du devoir ledit comité de faire son rapport en faveur de l'élection.
Résolu que le comité chargé d'une élection contestée devra s'assembler au moins trois fois dans les quinze jours accordés aux personnes protestant contre l'élection.
Résolu que le comité d'une élection contestée ne devra prendre en considération que les faits relatés dans le protêt qui sera présenté au Conseil
(Signé) L. U. GAIENNIE, recorder
Approuvé le 30 juillet 1836.
(Signé) D. PRIEUR, maire.
Pour copie conforme.
THEARD, Jr, Secrét.

SEANCE du 23 Juillet 1836.
Résolu qu'il sera du devoir du voyer de faire immédiatement carreler en briques du lac les banquettes qui bordent les rues déjà pavées, et qu'à cet effet il est autorisé à acheter les briques et le sable nécessaires, et à employer la quantité d'ouvriers qu'il croira convenable, pour terminer le travail mentionné plus haut le plus promptement possible.
Résolu qu'aussitôt que le travail aura été fait, il sera … du devoir dudit voyer de faire le compte de … proportion qu'aura à rembourser chaque propriétaire et de le remettre au trésorier qui … faire la demande et de le recevoir du propriétaire; et en cas de négligence de la part dudit propriétaire de payer, le trésorier devra remettre le compte entre les mains de l'avocat de la municipalité, pour en poursuivre le recouvrement.
Résolu qu'il sera aussi du devoir du voyer de remettre au trésorier, chaque semaine, un rapport de tout le pavage qui sera exécuté dans cette municipalité, montrant la proportion due par chaque propriétaire, afin que le recouvrement de ladite proportion puisse être fait sans délai.
(Signé,) L. U. GAIENNIE, recorder.
Approuvé le 28 juillet 1836.
(Signé,) D. PRIEUR, maire.
Pour copie conforme,
THEARD, jr. secrétaire.

SEANCE du 27 Juillet 1836.
Résolu que toute cette partie du port compris entre la limite inférieure de la propriété de M. L. B. Macarty et la rue de Poligue est exclusivement réservée à la démolition des chalands, barges, steamboats, radeaux et autres embarcations.
Résolu qu'il sera perçu une somme de trois piastres sur chaque chaland, qui sera démoli, six piastres sur chaque barge, dix piastres pour chaque steamboat et vingt piastres pour chaque radeau. Bien entendu que le paiement de ces différentes sommes ne dispensera pas du paiement des droits de levée sur les dites embarcations, conformément à l'ordonnance du conseil général.
Résolu qu'il ne sera pas permis de déposer sur la batture les débris desdits chalands, radeaux et autres embarcations pendant plus de six jours, sous peine d'une amende de dix piastres à chaque contravention. Pourvu que rien de ce qui est ici contenu ne puisse être interprété de manière à permettre aucun encombrement sur la Levée et le chemin public.
Résolu qu'il sera du devoir du collecteur des droits de levée sur les navires et autres embarcations de faire la collecte des droits imposés sur les chalands, radeaux et autres embarcations qui seront démolies, et qu'il recevra la même commission que sur les autres droits.
Résolu que le collecteur des droits de levée sera chargé de l'exécution de cette résolution; et que toute résolution à ce contraire est et demeure rapportée.
(Signé,) L. U GAIENNIE, recorder.
Approuvé le 30 Juillet 1836.
(Signé,) D. PRIEUR, maire.
Pour copie conforme,
THEARD, Jr. secrétaire.

Séance du 27 Juillet 1836
Résolu que le voyer de cette municipalité soit autorisé à faire carreler en briques du lac les banquettes du chemin du Bayou, depuis la rue de l'Esplanade jusqu'à la rue Dorgenois; bien entendu que les propriétaires devront supporter les deux tiers des frais que coûtera ledit carrelage.
Résolu qu'il soit autorisé à faire poser des fanaux sur le chemin du Bayou dans les limites ci-dessus décrites.
Résolu que la rue des Français sera pavée et que les banquettes y seront faites jusqu'à la rue Casacalvo, de la manière déterminée par l'ordonnance rendue pour le pavage et la confection des banquettes dans certaines rues, en la séance du 23 juillet courant.
Résolu que le voyer est autorisé à faire carreler toutes les banquettes du faubourg Marigny en briques du lac, les bordures en curbstones, et que les paiemens à faire par les propriétaires devront avoir lieu conformément aux anciennes ordonnances et dans la proportion voulue par celle du chemin du Bayou.
Résolu que toute cette partie de la 3me. municipalité … premier district et désignée sous le nom de faubourg *Marigny* est et demeure incorporée, … du devoir du voyer de tracer immédiatement … ent et de faire creuser les fossés d'écoulement dans les rues comprises dans les limites dudit faubourg ainsi incorporé.
(Signé,) L. U. GAIENNIE, recorder.
Approuvé le 30 Juillet 1836.
(Signé,) D. PRIEUR, maire.
Pour copie conforme,
THEARD, Jr. Secrétaire.

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 25 juillet 1836.
CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes le dimanche, 28 août, à 6 heures précises du matin, pour une revue d'inspection.
L'inspection sera faite à 6 heures et demie très précises.
Les commandans des compagnies devront remettre à l'inspecteur de brigade un contrôle exact du nombre effectif de leurs compagnies.
Les officiers des compagnies devront remettre à l'inspecteur de brigade leur commission, afin de déterminer le rang d'ancienneté de chaque officier d'après son grade.
Chaque commandant de compagnie devra au moins une heure avant la revue envoyer un détachement sur la Place d'Armes, pour fermer la grille et en garder les entrées.
Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre
Par ordre du brigadier général commandant la légion. D. AUGUSTIN.
25 juil Aide-de-camp.

QUARTIER GENERAL, 2nd. Regiment de la Milice de la Louisiane.
Nlle. Orléans le 17 août 1836.
UNE élection aura lieu au café de P. Power, près du chemin à coulisses de Pontchartrain, d'un premier et second lieutenant pour la 3ème. compagnie du 2nd. Régiment, mardi le 23 du courant, de deux à quatre heures de l'après midi. Les limites de ladite compagnie partent du côté nord de l'Esplanade, au côté sud des Champs Elysées inclusivement, et de la Levée jusqu'au côté est de la rue d'Amour, inclusivement, en y comprenant toutes les rues qui sont comprises dans lesdites limites. Par ordre du Col. W. T. Thompson. T. SAVAGE,
Remplissant les fonctions d'Adjudant du 2nd. Régiment de la Milice de la Louisiane. 19 août—3

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la première Municipalité, avis est donné que samedi, 27 du courant, à midi, au bureau de la Mairie, il sera procédé à l'adjudication au rabais, en quatre lots séparés, du transport de cent mille yardes cubes de terre du fleuve, à prendre sur la batture du faubourg Ste. Marie et à déposer dans deux ilets appartenant à la dite Municipalité, lesquels sont situés entre les rues Orléans, Ste. Marie, Claiborne et Derbigny.
19 août D. PRIEUR, maire.

AVIS—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son établissement ci-devant connu sous le nom de MR ROMAIN, à l'encoignure des rues Conti et Exchange. Il offre en vente à un prix très-modéré, un grand assortiment de *PARFUMERIES ET MARCHANDISES DE GOUT*, de première qualité, reçues de France et du Nord.
Les messieurs trouveront au premier un SALON très-vaste, tenu dans le meilleur genre, pour la coupe des cheveux et la barbe E. THOMAS, Agent.
17 août—1

VOLE … du magasin du soussigné, rue Ste, A… 46, samedi le 13 du courant entre 8 et 9 heures: Une épinglette en diamans de 16 à 17 brillans, une paire de bracelets en corail, 12 et demie paires boucles de bretelles en argent et qui ne sont pas finies, ainsi que plusieurs autres articles, tels que bagues, pendants d'oreilles, &c. dont on ne se souvient ni de la qualité ni de la quantité.
Une récompense honnête sera donnée à quiconque dénoncera le voleur ou qui donnera telle information qui puisse aider à recouvrir les objets volés.
17 août—4 J. SEVEIGNE.

LES soussignés offrent de vendre à des prix et conditions raisonnables, les articles suivants;
66 barils vin blanc Haut Sauterne,
175 demi pipes Cognac, d'âges divers,
800 paniers anisette de la marque Besson fils frères.
75 caisses Kirsch, vrai Suisse, 125 do Dantzick,
100 dito marasquin de Zara,
45 dito curaçoa de Hollande,
70 barriques vins vieux assortis, 150 pan. champagne
Le tout arrivant de Bordeaux par le navire …
… BESSON & KOKERNOT
19 aout rue St Louis, N 14

DISSOLUTION de Société—La société … existant entre … Simpson, … no. 186 … comme propriétaires du café, étant dissoute, le soussigné continuera ces deux établissements, et il profite de cette occasion pour remercier ses … et il espère mériter leur support.
… Simpson n'est plus longtemps …
19 août—3 JOHN SMITH

A L'ENTREPRENEURS … Avis … de résolution passée par le Président et Conseil de la ville de Lafayette, adoptée le 15 … 1836, à … les travaux suivants:
1o. La construction d'un wharf au bout de la rue No. deux, dans le faubourg Levandais de cinquante pieds sur trente, conformément au plan et devis qui sont exposés à la chambre du conseil de cette ville, lesquels peuvent être vus chaque jour jusqu'à celui de l'adjudication, de 9 heures du matin à 4 heures de l'après midi.
2o. La construction d'un pont sur la rue Jackson, vis-à-vis la rue des Lauriers. Un autre pont vis-à-vis la rue du Chêne-vert, dans le faubourg Lafayette, et d'écouler l'eau des rues Lauriers et Chêne-vert par la rue St. André, et à travers cette rue au canal …
3o. … [illegible]
Ville de Lafayette, 16 août 1836
19 août—3 JOHN GREEN, Président du Conseil

EPAVE … A l'écurie, encoignure des rues St. Pierre et Trémé, par la garde de ville le 17 ou 18 du courant:
Un vieux cheval maigre, brun foncé, il est marqué avec les lettres HHH à la cuisse gauche … à la cuisse droite avec … DH.
Si lesdits chevaux ne sont pas réclamés quinze jours après … les frais payés ils seront vendus à l'encan, par P. A. Guilotte. J. PENAS,
19 août Capt. 1ère Municipalité.

CHEVAUX EPAVES—Il a été conduit par la garde de ville, à l'écurie de Ve. Millet, rue St Louis et Bourbon les chevaux qui suivent, savoir:
Le 10 juillet, un petit alezan noir, marqué sur la cuisse droite FT, et d'une tache blanche sur le coupe, à la hanche et à …
Le 19 do. un vieux cheval noir (bob tail, queue courte); une forte blessure au garreau, trois pieds … mauvais état, sans autres marques apparentes.
Le 25 do un cheval bai (bob tail) … la jambe du côté … sans autres marques apparentes.
Si lesdits chevaux ne sont pas réclamés d'ici au 27 du courant, ils seront vendus par P. A. Guillotte encanteur, à midi, au lieu et place accoutumés
10 août J. PENAS

AVIS
ATTENDU que Hillery Kemp, ci-devant shériff de la paroisse de Ste. Hélène et ex-officio collecteur de taxes pour ladite paroisse, s'est adressé à moi pour obtenir l'annullation des trois cautionnemens suivans, savoir:
1o. Un cautionnement de six mille cent dix-huit piastres et soixante-seize cents, souscrit par lui, le dix … bre 1832, conjointement avec Paris Childress, John … et John George, ses cautions.
2o. Un cautionnement de trois mille neuf cent trente trois piastres et cinq cents, souscrit par lui, le 12 décembre 1833, conjointement avec Abner Wamack et John Halloway, ses cautions.
3o. Un cautionnement de deux mille cent soixante dix-sept piastres et quatre-vingt-un cents, souscrit par lui, le vingt février 1836, conjointement avec John Halloway et Daniel Addison, ses cautions.
Avis est donné à tous ceux que cela concerne, de … voir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, à la Nouvelle Orléans, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication des présentes, les raisons pour lesquelles lesdits cautionnemens ne seraient point cancellés et annullés.
Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce onze juin de l'année de Notre Seigneur mil huit cent trente six, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la soixantième.
[L. S.] E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur,
MARTIN BLACHE,
23 juin—30 Secrétaire d'Etat.

AVIS AU PUBLIC.
LE Dr. Stephan H Bardash de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiques dans la médecine, chirurgie et accouchement. Docteur B. a été reçu à Vienne, Paris et dans les principaux hopitaux d'Europe, avec beaucoup de succès et depuis deux années il pratique à Natchitoches. Il espère … mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.
Sa demeure est rue Royale no. 102.
Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures
9 juil—6m

200 BARILS farine fine; 200 graisse; 75 barils whiskey rectifié, à vendre par
VILLATTE & TOLEDANO,
20 juil 56 Vieille Levée.

200 milliers Sigares de la Havane, d'une bonne qualité, à vendre par
17 août J ROBERT & Co. 117. rue Royale

TRAITES sur Londres, New York & Louisville à vendre par
29 juin MARTINEAU, CRUGER & Co.

MIEL—50 barils miel supérieur de Cuba, à vendre par (4 juil) R GRONING & Co

IL a été perdu un billet souscrit le 13 juillet par P. Puissan payable à 4 mois, à l'ordre de … et endossé par A. Chopard de … cts. Le public est prié de … prendre … toutes mesures … pour en empêcher le paiement. Les personnes qui l'auraient trouvé sont priées de le remettre aux soussignés. VIDAL & LONGER,
17 août—10 rue St. Louis, no. 65

AVIS—M. John R. Byrne s'étant retiré de la société, connue sous la raison de Byrne, Hermann & Co. de cette ville, et Briggs, Lacoste & Co. à Natchez, à partir du premier du courant, à partir de ce jour les affaires seront conduites à la Nlle. Orléans, sous la raison de Hermann, Briggs & Co., et à Natchez comme ci-devant, sous celui de Briggs, Lacoste & Co.
L F HERMANN,
CHS F BRIGGS,
GHS A LACOSTE.
8 juil

INTERESSANT AUX CAPITALISTES.

UN monsieur auquel appartient une des NEUF ACTIONS ORIGINALES dans la COMPAGNIE DES TERRES DE PENSACOLE (*Pensacola Land Company*), désire disposer d'une partie de son intérêt. A cet effet, son neuvième sera considéré comme subdivisé en dix-huit parties égales. Le prix de chaque portion sera de *six mille piastres* comptant.
La Compagnie possède les terres où aboutiront les chemins à coulisses de Pensacole et Columbus et celui entre Pensacole et Blakely, qui forment ensemble une étendue de plus de 1600 acres, et sur lesquelles terres ils ont tiré le plan d'une ville, sur la barre et dans les limites incorporées de Pensacole, capable de contenir une population d'au-delà de 50,000 âmes.
On ne pourrait trouver une situation plus belle sur les bords du golfe pour y établir une ville.
Le reste des terres de la Compagnie est situé dans la ville et les environs de Pensacole et compte un grand nombre de terrains propres à y batir.
Les travaux des chemins à coulisses de Columbus à Pensacole, et de Blakely à Pensacole, avancent avec une telle rapidité, qu'on peut espérer de les voir terminer en moins de trois ans, et alors le pays riche et productif sur lequel ils passeront enverra toutes ses belles productions à ce marché. Avec le temps Pensacole deviendra une ville populeuse et commerciale, tant par ses améliorations, sa baie sans égale, que par la salubrité du climat. Il est à présumer qu'avant l'achèvement des chemins à coulisses les propriétés offertes ici en vente augmenteront leur valeur actuelle de quatre fois.
Chaque action dans la propriété ainsi offerte en vente est d'environ onze acres de terre, y compris les terrains de ville et les sites dans et près de la ville. Il se présente rarement aux capitalistes une occasion plus favorable d'investir leurs fonds.
Ceux qui désirent acheter sont priés de s'adresser sans délai à M. THOMAS M. BLOUNT, agent du propriétaire, qui donnera toutes autres informations qu'on désirera.
Pensacole, 11 août 1836. 17 août—3m

Délicieuse Retraite d'été—L'Hôtel de Pascagoula est maintenant ouvert pour la réception des familles, pensionnaires et voyageurs. Cette agréable résidence est située sur la rive ouest de la baie de Pascagoula, à son confluent avec le Golfe du Mexique. La situation est élevée, commandant une vue très étendue de la baie et du lac et n'est séparée du golfe que par une chaîne d'îles qui bordent toute la côte de 8 à 10 milles.
Les propriétaires reconnaissans du patronage qu'ils ont reçu pendant la saison passée, sollicitent la continuation des mêmes faveurs. Ils n'épargneront rien pour rendre ce séjour agréable aux personnes qui viendront s'y fixer.
Le poisson et les huîtres abondent dans le voisinage et la table sera toujours couverte des mets les plus délicats et des viandes que le pays fournit. On trouve aussi dans l'établissement les bains, deux billards et deux jeux de quilles.
Les personnes qui aiment la chasse trouveront du gibier le long du rivage et en pénétrant à quelque distance dans l'intérieur, le daim et d'autres animaux leur offriront une chasse abondante. Pour ceux qui aiment un exercice violent, une meute d'excellens chiens courans sera toujours prête.
Une source excellente fournit de l'eau délicieuse à toute la maison et la glace ne manque jamais.
Tous les bateaux navigant entre la Nouvelle-Orléans et la Mobile s'arrêtent pour débarquer des passagers sur la jetée. La difficulté et le danger pour les femmes et les enfans de passer de la jetée à l'Hôtel dans de petits canots, a toujours été une objection aux personnes qui voulaient visiter l'établissement. Cet inconvénient n'existe plus, car le bâteau-à-vapeur Alert qui passe deux fois par semaine devant Pascagoula, débarque ses passagers immédiatement au pied de l'Hôtel.
C. & M. J. McRAE.
N. B. Les liqueurs sont toutes du premier choix, ayant été en grande partie importées pour l'établissement. 30 juillet—30

HABITATION DANS L'ETAT DU MISSISSIPI,
Avec les nègres y attachés.

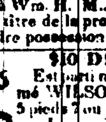

A VENDRE à un crédit de dix ans, une *HABITATION* de prix, consistant en 800 acres de terre, dont 250 sont défrichés et en culture, avec quatorze esclaves, les ustensiles aratoires &c. ensemble avec les récoltes actuelles de coton, maïs, &c. est offert en vente à bon marché. Elle est située dans le comté de Hinds, Mississipi, et fait face au chemin à coulisses de Clinton à Vicksburg. On accordera un crédit d'un à dix ans, moyennant que les paiemens soient bien garantis. De plus amples détails seront donnés quant à la description et aux conditions, en s'adressant par écrit à Wm. H. M. Clinton, Mississipi.
Le titre de la propriété est incontestable, et on peut prendre possession immédiatement. 17 août—3

$10 DE RECOMPENSE.
Est parti marron le 7 courant, le nègre nommé WILSON, âgé de 21 ans, taille d'environ 5 pieds 7 ou 8 pouces, ayant la peau noire et douce. Les capitaines de navires et bateaux à vapeur, sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera à la geôle de cette ville ou le ramènera à son maître à la paroisse Jefferson.
12 août—6 C. HURST.

Cent Piastres de Récompense—La récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation du mulâtre clair nommé JOHN. Il parle … et un peu le français, sa taille est d'environ 5 pieds 3 pouces. Il a descendu en courant la … à 1 heure et demie de l'après midi, … de paille, et n'ayant pas de veste sur … de papier à la main.
… très connu en ville, comme ayant travaillé … du Commerce, encoignure St. Louis et Chartres … âgé de 20 à 22 ans.
… ci-dessus sera donnée par le soussigné, … n'importe quelle geole de cet état.
… navires, bateaux à vapeur et autres … prévenus de ne point lui donner … d'être poursuivis selon les lois de l'Etat.
J. BROIZE,
Café du Commerce, enc. St. Louis et Chartres.
19 juin—30

Quinze Piastres de Récompense—Parti marron de la demeure de M. Joseph Domingue, faubourg Marigny, … le mulâtre nommé John Brown, … 10 pouces, avec … gros favoris, … il a une cicatrice au front sur le côté droit et une … de la jambe droite. Une récompense de $15 sera donnée à celui qui le ramènera chez le soussigné ou le mettra à la geole.
JOSEPH DOMINGUE,
8 août—6 faubourg Marigny.

Dix Piastres de Récompense—Partie marronne le 27 du mois dernier la négresse … nommée Judy, âgée de 24 ans 5 pieds 6 pouces de taille, très robuste; elle marche avec la tête élevée, lorsqu'on lui parle elle répond d'une voix forte et les yeux baissés; elle parle l'anglais et le français. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la ramènera au no. 131, rue St. Pierre, encoignure de la rue Dauphine ou la logera dans une des geoles de l'état. 3 août

DETENU à la geole de la paroisse Jefferson, le nègre nommé JIM, se disant appartenir à M. Nichols de la Nouvelle Orléans. Comme … nègre a été condamné le 27 courant à être … jusqu'à ce que son maître en fait la réclamation et paye les frais encourus, son maître est prié de venir le réclamer le plus tôt possible.
Paroisse Jefferson, 27 Juillet 1836.
30 juil J CHARBONNET, shériff

Dix Piastres de Récompense—Parti marron de la presse à coton de la Levée, le 19 juin dernier, le nègre nommé WILLIS, employé à ladite presse comme drayman, âgé de 24 ou 25 ans, 5 pieds 6 pouces de taille; il lui manque une des dents de devant de la machoire supérieure. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera à la geole ou le ramènera à la presse. 27 juil

$30 de Récompense seront payées à quiconque arrêtera et emprisonnera les nègres marrons NED et DOCTOR, ou $20 pour chacun d'eux. Ces nègres sont partis marrons le 1er. février dernier de l'habitation du soussigné, 12 milles S. E. de Demopolis, Marengo Co., Ala. Ils se sont rendu à la Mobile où Doctor fut arrêté, mis à la geole et ramené chez moi; mais il est reparti peu de jours après. Je pense qu'il s'est rendu à la Mobile, et je suppose qu'il a l'intention de se rendre à la Nouvelle-Orléans. Quant à Ned, je n'en ai point reçu de nouvelles depuis qu'il s'est rendu à la Mobile, vers le 6 ou 8 février, et je crois qu'il est aussi à la Nouvelle-Orléans. Ned est âgé de 22 ans, taille 6 pieds, ni très gros ni très mince, d'un teint clair, le regard baissé, la tête très laineuse; j'ai acheté ce nègre de M. Henry S. Langhorn, de Lynchburg, Va. vers le jour de Noël dernier. L'autre, Doctor, est très bien connu, il est âgé d'environ 25 ou 26 ans, taille cinq pieds, le cou court et épais; il a, je crois, une cataracte à un œil, une très vilaine cicatrice sur la joue gauche, provenant de la scrofule et plusieurs autres cicatrices sur le cou, un nez très large et de très petits yeux. La récompense ci-dessus sera donné à quiconque arrêtera ou fera conduire lesdits nègres dans l'une des geoles de l'état ou des Etats-Unis.
24 juin—3m THS. H DICKINSON

AVIS—Application ayant été faite au soussigné par Mons. Walter Byrnes, dernièrement Shériff de la paroisse Concordia pour l'anéantissement des obligations suivantes.
1o. Une obligation datée le 7 Mars, 1825, pour la somme de $5,000, signée par lui comme Shériff, conjointement avec François J. Girault et Samuel Davis, pour sa caution.
2o. Une obligation datée le 14 Mars, 1831, pour la somme de $5,000, signée par lui comme Shériff conjointement avec François J. Girault et Samuel Davis, pour sa caution.
3o. Une obligation pour la collection des taxes d'état pour l'an 1830, datée le 20 Janvier, 1831, pour la somme de $8,180, signée par lui, conjointement avec David C. Michie et Monroe Robetaille, pour sa caution.
4o. Une obligation pour la collection des taxes d'état pour l'an 1831, datée le 5 Mars, 1832, pour la somme de $9,410, signée par lui, conjointement avec D C Michie et B J Tierney pour sa caution.
Le présent a pour objet d'informer toutes les personnes intéressées dans les susdites transactions de produire … en écrit dans l'espace de 90 jours après la … publication de cet avis, pourquoi les susdites obligations ne seraient pas anéanties et annullées.
… sous ma propre signature et le … à la Nouvelle Orléans le … juin … notre seigneur mil huit cent trente six et soixante un de l'indépendance des Etats Unis
[L. S.]
Par le gouverneur, E. D. WHITE,
Gouverneur de l'état de la Louisiane.
MARTIN BLACHE,
20 juil—30 Secrétaire d'Etat.

LE soussigné a maintenant en magasin et offre en vente: 100 quarts Malaga doux; 150 barils indiens, do do 30 demi pipes eau de vie et champagne de cognac; 10 pipes genièvre de Hollande; 3 puncheons whiskey d'Ecosse; 100 barils vieux whiskey; 25 barriques porter de Londres; 10 do ale écossaise en pintes et quarts; 150 paniers champagne, 150 caisses savon; 50 caisses cidre en pintes; 160 demi barils bœuf mess; 150 do porc, mess et prime; 1000 sacs sel.
R V. McKINNELL,
15 août … rue …

CHARRETTES et Brouettes—A vendre par
1 août JAMES REED, 25, rue Royale.

Ventes par le Shérif.

Etienne Carraby & autres, contre A. B. Gaux.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, le lundi le 22 d'Août prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le susdit ordre de saisie et de vente savoir:
Un certain lot de terre situé au faubourg Washington, faisant partie autrefois de la propriété de Lombard fils, désigné par le No. 3 de l'islet No. 4. Le dit lot mesure (mesure anglaise) cinquante-cinq pieds de face à la rue Barthelemy sur une profondeur de cent vingt pieds, ensemble avec les droits, privilèges, &c qui y appartiennent.
Conditions—Comptant $1237 60, avec le protêt, intérêt et les frais du procès; et la balance payable le 28 Mai 1837—l'acquéreur fournira son billet endossé à satisfaction, garanti par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
15 juil FRED. BUISSON, shérif.

COUR DE PAROISSE—Par consentement des parties, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville le mardi 23 août courant, à une heure de relevée,
Une certaine esclave nommée Lucy, âgée d'environ 30 ans, avec ses deux enfans, nommés Carmelite, âgée d'un an, et Louis, âgé de deux ans.
Conditions, comptant.
19 aoû: FRED. BUISSON, shérif.

Harrod & Quarles contre G Rupin & Co
Etienne Carraby et autres contre Varnum Sheldon,
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, en cette ville, le lundi le 22 août prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le susdit ordre de saisie et de vente, savoir:
Trois lots de terre situés au faubourg Washington, désignés par les nos. 1, 2 et 8 de l'ilet no. 4, le lot no 1 et 2 mesurant chacun, mesure anglaise, trente quatre pieds six pouces de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent vingt pieds.
Le lot no 8 mesure trente un pieds trois pouces de face à la rue Casacalvo, sur cent cinquante huit pieds un pouce et trois lignes de profondeur.
Le lot no 1 formant l'encoignure des rues Barthelemy et Casacalvo.
Conditions: comptant $1659 37, avec le protêt, intérêts et les frais du procès et la balance payable le 28 mai 1837, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
15 juil FRED. BUISSON, shérif.

COUR DE PAROISSE En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le jeudi 25 août prochain, à une heure de relevée l'esclave nommé Jules, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
20 juil FRED. BUISSON, shérif.

Alexander Milne vs. Marie Eliza Hue Duplan, épouse de Jean Cabos.
COUR DE DISTRICT.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour du 1er. District Judiciaire, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le lundi, 22 août prochain, à une heure de relevée:
Un certain Lot de TERRE situé en la ville de Milnburg, sur le lac Pontchartrain, en cette paroisse, désigné par le No. … de l'Ilet No. *Trente six* sur un plan dressé par Louis Bringier, le 16 mai 1831 et déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire public; le dit lot ayant, mesure française, soixante pieds de face aux Champs-Elysées sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Colombi dont il forme l'encoignure.—Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
19 juil F. BUISSON, Shérif.

COUR DE DISTRICT—Erasme Legoaster contre Charles Hatrel & Louis Even—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du premier District judiciaire, il sera vendu à la Nouvelle Bourse encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le Lundi 22 Août prochain, à une heure de relevée.
Un lot de terre situé en cette ville rue St. Philippe entre les rues Condé et Royale, désigné par le No. 1, sur un plan dressé par M Depouilly architecte, le 4 février 1834, le dit lot ayant mesure américaine 21 pieds de face à la rue St. Philippe sur 127 pieds 9 pouces et demi de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Wm T Thompson et de l'autre par celle de Magdeleine Bernard f d c l—Conditions comptant.
18 juillet FRED. BUISSON, shérif.

L. B. Macarty et autres contre Chs. Hatrel et L. J. Even.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le lundi 12 septembre prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le susdit ordre de saisie et de vente, savoir:
Vingt-quatre Lots de Terre situés au faubourg Washington et faisant partie autrefois de l'habitation appartenant à David Olivier et Joseph Lombart junr. désignés par les nos. 1 et 11 de l'ilet no 16, et 1 et 2 de l'ilet no 17; nos. 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8 et 7 de l'ilet no 18. L'ilet no 13 est composé de 14 lots désignés par les nos. 1 à 14 inclusivement. Lesdits lots mesurent (mesure anglaise) savoir,
Lot no 1 de l'ilet no 16, trente un pieds trois pouces de face à la Promenade des Bons Enfans sur cent quatre vingt huit pieds un pouce et un tiers de profondeur.
Le lot no. 11 du même ilet mesure trente pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Barthelemy sur cent vingt cinq pieds de profondeur. Les lots no 1 et 2 de l'ilet no 17, mesurent trente six pieds huit pouces chacun de face à la Promenade des Bons Enfans sur cent vingt pieds de profondeur. Le no 1 formant l'encoignure des rues Bons Enfans et Barthelemy).
Les lots nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 de l'ilet no 18 mesurent chacun trente pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Maxent sur cent vingt pieds de profondeur, (no 14 formant l'encoignure des rues Maxent et Amour.
Les lots no 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'ilet no 13 mesurent chacun trente un pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Barthelemy sur cent vingt pieds de profondeur, (les lots no 1 et 10 formant l'encoignure des rues Barthelemy et Amour et de l'autre côté des rues Barthelemy et Craps.
Les lots no 11 et 12 du même ilet, mesurent chacun trente un pieds trois pouces de face, l'un sur la rue d'Amour et l'autre sur la rue Craps, sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes sur la profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, sans réserve.
Conditions; $300 comptant et la balance à 1 et 2 ans du jour de la vente; l'acquéreur fournira ses billets avec sécurité suffisante et hypothèque sur lesdits terrains jusqu'à parfait paiement.
6 août FRED. BUISSON, shérif.

Alexander Grant vs. William Tebbit.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du 1er. District judiciaire, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le lundi, 29 août prochain, à une heure de relevée,
Un certain lot de Terre No VINGT CINQ, sur un plan fait par le voyer de la ville le 29 décembre 1833 et déposé en l'étude de William Christy, esq. notaire public; le dit lot situé en cette ville de la Nouvelle Orléans, mesure vingt six pieds de face à la rue de la Levée sur cent quarante six pieds dix pouces de profondeur et face à la rue du Quartier jusqu'à la rue Gallatin, sur laquelle il mesure vingt six pieds, deux pouces et deux lignes de face, et de là au point de départ cent quarante quatre pieds, trois pouces et six lignes, … mesure anglaise, ensemble les améliorations faites sur le dit terrain.—Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
18 juil F. BUISSON, Shérif

John Tickner & Co. contre B. M. Roberts.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, j'exposerai en vente à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et de St. Louis, en cette ville, le lundi, le 5 septembre prochain, à une heure de relevée:
La moitié indivise du Steam boat OHIO, ses agrès et apparaux.—Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. F. BUISSON,
3 août Shériff

O'Duhigg et Chataignier, vs. H. C. B. Risington.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé; il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres, en cette ville, le mercredi 14 septembre prochain à une heure de relevée.
Un certaine maison en briques à deux étages, située à l'encoignure des rues des Champs Elysées et des Bons Enfans, sur un lot de terre mesurant vingt huit pieds à la rue des Champs Elysées sur cent douze pieds à la rue des Bons Enfans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.—Condition, comptant.
FRED. BUISSON,
12 août shériff.

COUR DE PAROISSE, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Alfred Walley contre la goëlette Liberty—Attendu qu'en vertu d'un ordre de saisie provisoire, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, j'ai saisi et pris en ma possession la goëlette Liberty.
Avis est par le présent donné à toutes personnes y intéressées d'avoir à comparaître dans la quinzaine afin de répondre à la pétition enregistrée de cette affaire.
Bureau du Shériff de la N. Orléans, le 3 août 1836
5 aout—3,d15j F. BUISSON, shériff

… Grant & Thurber contre A. A. Sparks.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un alias fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville le mardi, 20 septembre prochain à une heure de relevée.
Un certain lot de terre situé faubourg Marigny rue de Craps, entre les rues Champs Elysées et Français, faisant partie du lot no. 39, et mesurant trente pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur. Saisi dans l'affaire cidessus. Conditions, comptant.
15 août FRED. BUISSON, shérif

Francis et James Kain contre Jonathan Chase.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un alias fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, en cette ville le mardi 20 septembre prochain à une heure de relevée.
Un certain nègre esclave nommé JIM, saisi dans l'affaire cidessus. Conditions comptant.
15 août FRED. BUISSON, shérif.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Madame FESSARD, accoucheuse, a transféré son domicile de la rue St Philippe, à la rue Bourbon, no. 185, près la rue St. Pierre.
M. Fessard donne chez lui et en ville des leçons de tenue de livres pratique, d'arithmétique, d'écriture, &c et s'offre à tenir quelques jeux de livres.
24 juin FESSARD.

FOIN—500 balles à vendre par
25 juil PERKS & HALL.

DEMANDE DE NEGRES.
POUR chaque nègre esclave, … sera … travaux … de la première municipalité, il sera payé $30 par mois.
S'adresser au magasin de la ville, à 5 heures du matin ou à 2 heures de l'après midi. 15 juil

Ventes à l'Encan.

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu le vendredi 26 août, à la Bourse Hewlett, à l'heure de midi, par l'encanteur susnommé, et ce, à l'effet de clore une société, L'HABITATION appartenant à MM. LALLEMAND & LAJARES, sise à MANDEVILLE, paroisse St.-Tammany, dans le voisinage immédiat de Mandeville, composée de cinq arpens de face au lac Pontchartrain, sur douze arpents de profondeur ou environ, avec les Bâtisses, Entourages &c. qui s'y trouvent.
La situation de cette terre, devant laquelle il y a un superbe wharf, le jardin qui y est entretenu, les arbres y plantés et l'excellente eau de source qui s'y trouve en abondance, engageront sans doute les personnes qui desirent se retirer de la ville à faire choix de cette habitation.
Si la dite terre n'était pas vendue en bloc, elle le sera en détail, d'après un plan qui sera exhibé au jour de la vente.
Conditions—Un, deux et trois ans de crédit, en billets par coupons, tirés et endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et à défaut de paiement ponctuel, les billets porteront dix pour cent d'intérêt. Les actes de vente seront passés pardevant Félix de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 août—5

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu le jeudi, 25 août, à la Bourse Hewlett, à midi, CINQ LOTS DE TERRE avantageusement situés, en face du chemin à coulisses projeté qui doit conduire à la Terre-aux-Bœufs, conformément au plan exposé à la Bourse, savoir:
No. 1, formant l'encoignure S. E. de la Promenade des Bons Enfans et de la rue Musique, ayant 23 pieds de face à la dite promenade, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Musique.
No. 2, ayant 22 pieds de face à la même promenade sur 100 pieds de profondeur.
No. 3, ayant même face et même profondeur.
No. 4, do. do do.
No. 5, ayant 26 pieds de face à la rue Musique, sur 128 pieds de profondeur.
Conditions: 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés pardevant Carlisle Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs 17 août—5

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
IL sera vendu Mercredi 24 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,
Un Lot De Terre, situé en cette ville, rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne, ayant 40 pieds 3 pouces de face à la rue Dumaine, sur 64 pieds de profondeur, le tout mesure française; avec les bâtisses en bois qui s'y trouvent.
Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé par J. Mossy, not. public, aux frais de l'acquéreur. 19 août.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
JEUDI, 25 du courant, il sera vendu, à 4 1-2 heures de l'après midi, au magasin no. 57, rue Tchoupitoulas, entre les rues Gravier et Poydras—100 tierçons de riz.
Conditions, à la vente. 19 aout

PAR M. BARNETT, Sr.
VENTE sans réserve—Il sera vendu, jeudi, 1er. septembre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres
140 Terrains de grand prix,
situés au faubourg Washington. Ces terrains sont presque tous dans le voisinage du railroad projeté, faisant face à la rue des Bons Enfans, etc. et ils ne sont vendus que pour clôre une liquidation; attendu qu'un des propriétaires part pour l'Europe. Il n'y a aucun doute que par les efforts du conseil de cette municipalité pour améliorer ce faubourg, par sa situation des plus avantageuses et l'augmentation rapide de la population, cette partie de la ville n'en devienne sous peu le centre véritable. Il y a déjà de nombreuses améliorations qui s'exécutent dans le voisinage de ces terrains.
Conditions: Un sixième au comptant, la balance à 12, 18 et 24 mois pour billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Actes de vente pardevant Carlisle Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs.
Il existe une hypothèque pour une somme peu considérable sur ces terrains; en conséquence le notaire ne délivrera les billets ou espèces aux ventes que lorsqu'ils auront entièrement levé ladite hypothèque.
Le plan de ces terrains sera exposé à la Bourse, une semaine entière avant la vente. 12 août—12

Avis de Banques et de Comp.

Banque de Kentucky,
4 juillet 1836.
UNE assemblée des directeurs, tenue aujourd'hui. Résolu qu'un dividende de quatre pour cent est déclaré payable à partir du 15 juillet, sur deux millions cent mille piastres, ce qui donne un chiffre de soixante dix piastres par action sur le capital payé par les particuliers individuellement, les compagnies et corporations, à la Banque de Kentucky; Bien entendu que le dit dividende ne sera payé sur aucunes actions dont le détenteur n'a pas répondu aux appels de fonds déjà faits et encaissés.
(Signé) G. C. GWATHMEY, caissier.
Conformément à la déclaration faite ci-dessus, les actionnaires résidant à la Nouvelle Orléans seront payés, en se présentant à la Banque du Commerce de cette ville.
Nouvelle Orléans, 25 juillet 1836.
27 juil—3 EDWARD DUPLESSIS, caissier

AVIS—Les livres de souscription au capital de la Compagnie des Bateaux à vapeur des Négocians, pour établir une communication régulière entre ce port, la Havane et les ports du Mexique, sont maintenant ouverts dans les bureaux de la Compagnie d'Assurances de l'Océan; les actions sont de $500 chacune.
Thomas Barrett,
E. Reinett,
S. W. Oakey,
James Currell,
John Kilshaw, jr
Commissaires pour recevoir les souscriptions.
7 juin—3

AVIS est par le présent donné qu'un certificat no 57, de cinq actions de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, inscrit au nom de George Gottschalk, ayant été perdu, qu'une application a été faite pour le renouvellement dudit certificat.
10 août-3m,1pc HUGO C GILDEMEESTER.

OBJETS TROUVES—Il a été transporté hier 25 du courant, au bureau du recorder de la 3me municipalité les objets suivans:
Une caisse contenant un bureau neuf en bois d'acajou,
Une malle contenant des livres portant le nom de Mary Clark;
Une do contenant du linge de la même marque;
Un petit baril de poivre de Cayenne.
Quiconque pourra avoir droit aux dits objets peut les réclamer en prouvant leur droit de propriété et en payant les frais du présent avis.
27 juil—3 J B ST AMAND, Greffier.

EN débarquement du navire William Tell, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné.
10 demi pipes eau de vie Cognac, Champagne.
40 barrils vin blanc Sauterne.
12 août OSMIN BIGOURDAN.

300 BARILS farine superfine, fraîchement moulue, d'une bonne marque, en magasin et à vendre par G DORSEY,
12 août no 44 Nlle Levée

AVIS—Le soussigné ayant ce jour, pris en société M. Alphonse Miltenberger, de cette ville, les affaires seront conduites à l'avenir sous la raison de A Ledoux & Co. (1 août—30) A LEDOUX

TABAC de la Havane—30 balles tabac Vuelta de Abajo—à vendre par MATEO FIOL.
5 aout—6 rue Bienville No. 83

TRAITES sur la Havane, à vendre par MATEO FIOL.
6 aout—6 rue Bienville No. 83.

A VENDRE—Un lot considérable de chaudières et moulins à sucre; s'adresser à Mr.
3 juil BERNARD MARIGNY.

A VENDRE—Des terrains situés à Mandeville, et plusieurs grands ilets, propres à faire des jardins, s'adresser à
13 juil B MARIGNY

AVIS—MM. Millaudon et Kohn sont requis par le syndic soussigné et en vertu des articles 1er., 2d. et 3e. des réglemens de la paroisse de Jefferson, d'avoir à réparer leurs chemins, ponts et levée, en face de cette partie d'habitation Bouligny qui se trouve audessus et qui touche au faubourg Bouligny, dans les dix jours qui suivront la date du présent ordre, ou bien les susdits travaux seront annoncés et criés aux frais des propriétaires.
Paroisse de Jefferson le 15 août 1836.
1 août R. BEAUVAIS, syndic.

ACTIONS des banques de cité, de commerce d'artisans et négocians, d'améliorations, de la compagnie d'assurance d'océan, de négocians, et de la presse à coton de la Levée; à vendre par THOS. FELLOWS,
10 août rue du Camp no 3.

TABAC manufacturé à Richmond à vendre par J. REED & Co.
10 aout rue Royale No. 35

BŒUF—mess et prime, en magasin et à vendre par J REED & Co.
10 aout rue Royale No. 35

LATASTE & BRULATOUR offrent à vendre en débarquement du navire Wm. Tell, venant de Bordeaux:
140 caisses fruits à l'eau de vie,
136 do do au vinaigre de Moilsay,
20 do vin … rouge, année 1819,
20 do … blanc do 1825,
36 do … do do en 1/2 bout
25 do liqueurs surfines,
10 do absynthe Suisse,
10 do Kirshwaser,
20 demi barriques vin rouge,
20 demi do vin blanc
20 tierçons eau de vie.
10 aout rue Royale No. 11

Manufacture de Clous de Phenix et Cumberland, Pennsylvanie.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux négocians et importeurs de quincaillerie de la Nouvelle Orléans, qu'ils tiennent constamment en magasin au no 208, rue du marché à Philadelphie, un vaste assortiment de clous coupés assortis depuis 3 pouces jusqu'à 1, dont la vente et la livraison seront faites aux conditions les plus avantageuses, et l'expédition suivie avec la plus grande ponctualité.
Ces clous sont fabriqués dans leurs manufactures, connues dans le monde commercial l'une sous le nom de Phénix, et l'autre sous celui de Cumberland.
Les barils et barillets sont tous estampés; ceux qui sont marqués Phenix contiennent des clous *Flat grips*; ceux qui sont marqués Cumberland contiennent des clous *Edge grips*.
Depuis longtemps ces clous sont favorablement connus et fort estimés dans le commerce, comme aussi des constructeurs, et il est probable que leur réputation s'est étendue jusqu'au marché de la N. Orléans.
REEVES & WHITAKER,
27 mai—6m No 208, Market st. Philadelphie

A VENDRE—Plusieurs terres d'un grand prix pour la culture … parfaitement bien situées. Pour les conditions qui seront très favorables et pour plus amples renseignemens s'adresser à
9 mars L. MILLAUDON.